L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 0 JANVIER 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 30 JANVIER.

NOUVELLES RÉCENTES DE LA CALIFORNIE.

L'organe officiel du gouvernement à Washington a publié, dans son numéro du 21 courant, des dépêches et des rapports de la Californie qui sont de nature à intéresser vivement le public. L'*Union* observe avec raison que la publication de ces pièces, que le gouvernement ne peut pas supprimer, fournira un nouvel aliment à la fièvre qui possède en ce moment les citoyens des Etats-Unis et grossira le flot de l'émigration qui se porte vers les rives du Sacramento. Il est donc indispensable que le Congrès organise enfin un gouvernement dans la Californie. Qu'il crée un système de police dans cette nouvelle province, qu'il y établisse une monnaie, qu'il y envoie des juges et des magistrats chargés de faire respecter la loi et d'imposer un frein aux mauvaises passions que feront immanquablement naître la cupidité et de dangereuses rivalités. Il faut que l'exploitation des mines soit promptement organisée, si l'on désire maintenir l'union et la concorde parmi cette masse d'aventuriers de tous les pays qui se précipitent journellement vers la région aurifère. Et, à côté des intérêts individuels il y a des intérêts généraux à sauvegarder: que les représentants de la nation y songent.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire *in extenso* les dépêches publiées dans l'*Union*, mais nous citerons les détails les plus intéressants qu'elles renferment.

M. Larkin, ex-consul américain à Monterey, et actuellement agent maritime des Etats-Unis dans la même ville, écrit au secrétaire d'Etat en date du 16 novembre 1848:

"[illegible] à recueillir et à laver de l'or [illegible] Sacramento.... J'ai eu en mains [illegible] morceaux d'or pesant une et deux livres, [illegible] ont été trouvés [illegible] m'a même parlé [illegible] dont le poids s'élève à vingt-[illegible]. Il y a eu des gens qui ne possédaient [illegible] pas un mois ce qui dernièrement [illegible] jusqu'à $20,000 d'autres ont [illegible] dans ces quatre mois une fortune en[illegible].

Le prix d'une [illegible] chemise est de huit à seize piastres, [illegible] de trois à dix onces d'or pour une couverture. Les ouvriers mineurs exigent [illegible] par jour, comme un salaire [illegible] la besogne est si fatigante, qu'ils suspendent [illegible] leur travail au bout d'un mois. A partir [illegible] de juillet jusqu'en octobre, [illegible] beaucoup de fièvres [illegible] et de fièvres intermittentes, mais on se rétablit facilement en s'éloignant des mines pendant une [illegible]. Les mines qui sont exploitées [illegible] du Sacramento ont, d'après les observations [illegible] jusqu'à ce moment, deux ou trois cents milles d'étendue, mais il est probable [illegible] une superficie de terrain de [illegible] l'année prochaine la Californie [illegible] environ dix millions de piastres."

Le Commodore Jones, commandant l'escadre [illegible] au secrétaire de la marine, [illegible] 1848:

[illegible]

[illegible] exerce une sorte d'influence magique [illegible] Oregon se dépeuple rapidement. C'est vers les bords du Sacramento que se dirige la foule. Malheur au navire qui [illegible] immédiatement abandonné [illegible] et de ses officiers. Il y a [illegible] Monterey plusieurs bâtiments [illegible] les propriétaires et qui [illegible].

Des [illegible] plusieurs officiers de l'armée [illegible] que les compagnies entières [illegible] la discipline est devenue impossible. [illegible] demander main-forte au commandant [illegible], mais celui-ci refuse [illegible] tous ceux qui ont pu [illegible] à terre ont pris le chemin des mines.

LETTRE DE M. CABET.

En insérant la lettre suivante de M. Cabet, nous croyons devoir protester, personnellement, contre les récriminations qu'elle fait peser sur la presse américaine. Nous tenons, il est vrai, ses doctrines pour irréalisables, mais nous n'avons point méconnu ses intentions.

Si plus tard nous, urgens à propos de discuter son système, nous le ferons, suivant notre habitude, avec convenance et modération—combattant les opinions librement, sans toucher jamais à la personne. Cette réserve faite, laissons parler M. Cabet.

APPEL A LA LOYAUTÉ AMÉRICAINE.

M. [illegible] Rédacteur de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Vous parlez souvent de moi, de mes doctrines [illegible], de mon entreprise pour [illegible] émigration Icarienne et pour une colonisation [illegible] des Etats-Unis d'Amérique. Si vous vous bornez à critiquer mes opinions, mes doctrines, mon système, et à signaler des erreurs et des fautes dans la direction de l'entreprise, je n'aurais rien à dire, parce que ce serait le droit de la presse, surtout dans un pays de liberté et dans une république où règne l'opinion publique.

Si vous critiquez avec bienveillance, ou même avec les égards que peut espérer, surtout dans une république démocratique, un homme qui a consacré à l'établissement de la république en France et de la démocratie, soixante années [illegible] d'étude, de travail et d'abnégation, [illegible] de hautes fonctions publiques, et qui a souvent obtenu de nombreux et éclatants témoignages de l'estime de ses concitoyens, je recevrais avec reconnaissance vos observations, vos conseils, même vos critiques, et je m'efforcerais d'en profiter.

Mais, trompé par des haines aveugles et par d'[illegible] calomnies, vous ne parlez de mes doctrines et de ma personne qu'avec dédain, avec [illegible], avec dérision, avec une apparence d'[illegible] systématique, et vous accueillez, vous répétez, vous publiez toutes sortes d'hostilités contre mes doctrines et contre moi.

Si mes doctrines étaient immorales, favorables à la débauche, subversives de tout ordre social et tendant à s'imposer par une violence quelconque, je le déclare, vous auriez raison de leur faire la guerre!

Si l'on pouvait me reprocher de l'égoïsme, de la cupidité, de l'ambition personnelle et de l'intrigue, je le déclare encore, vous auriez raison de me traiter avec mépris.

Et si j'avais eu le malheur de tromper les disciples, [illegible] mes frères et qui m'appelaient leur père, de les entraîner en Amérique en les trompant pour m'enrichir, de les abandonner ensuite et même de les avoir poussés à l'émigration pour les faire périr, je le déclare aussi, vous pourriez avec raison, me traiter comme un [illegible] digne de l'exécration universelle.

Mais je soutiens, à la face de tous, que toutes ces suppositions sont autant de déplorables erreurs de la part des hommes de bonne foi et d'abominables calomnies de la part de quelques ennemis [illegible].

Je soutiens que la doctrine Icarienne, basée sur la fraternité évangélique, est la morale la plus pure.

Je soutiens que le système Icarien d'organisation sociale et politique, fondé sur l'éducation [illegible], sur le mariage et la famille, n'est [illegible] la réalisation du christianisme, de la Démocratie et de la République, avec ses principes de liberté, égalité, fraternité.

Je soutiens que je n'ai fait que soumettre mes doctrines et mon système à l'opinion publique et que chacun a été parfaitement libre de les rejeter comme de les adopter.

Je soutiens que je n'ai jamais voulu la réalisation de mon système par la violence, mais uniquement par la persuasion et par le consentement libre et volontaire, en l'essayant dans un pays neuf que nous défricherions et cultiverions.

Je soutiens que l'Amérique ne peut pas se plaindre que nous l'ayons choisie pour notre émigration et notre colonisation parceque nous l'avons considérée comme le pays qui nous offrait le plus de liberté et de bienveillance.

Je soutiens que notre essai dans le Texas pouvait réussir si l'on avait mieux observé mes instructions et mes intentions, si l'on avait eu moins d'impatience et d'ardeur, surtout si la Révolution de février n'était pas venue inopinément, quelques jours après le premier départ, nous entraver et nous paralyser.

Je soutiens que, en persévérant avec courage, en profitant de notre première expérience, en évitant les erreurs et les fautes du passé, nous pourrons remplacer notre revers accidentel par un succès définitif.

Je soutiens, entendez-le bien, qu'il n'y a pas d'homme sur la terre plus désintéressé, plus rempli d'abnégation et de dévouement absolu à la cause du peuple et de l'Humanité.

Je soutiens que j'en donne une preuve éclatante en bravant, à mon âge, dans un état de souffrance, les fatigues et les dangers d'un long voyage par mer et par terre pendant l'hiver et les dangers plus grands du choléra, dont tous les journaux publiaient d'effrayants ravages, pour venir partager le sort de mes amis et de mes frères.

Je soutiens, enfin, que tout ce qui peut avoir contre mon caractère et contre moi, une apparence d'accusation est une calomnie.

Je ne dois et ne puis soupçonner la presse américaine d'aucune intention mauvaise; ses attaques ne peuvent être le résultat que de l'erreur. Mais en publiant des pièces et des allégations matériellement calomnieuses ou erronées, elle n'en porte pas moins préjudice à nos doctrines, à mon entreprise et à moi.

S'il ne s'agissait que de moi personnellement, je pourrais garder le silence, sachant parfaitement que tout homme qui se dévoue à la cause de l'Humanité doit s'attendre à être méconnu; mais en me blessant moralement c'est au grand nombre de ceux qui m'honorent de leur confiance qu'on nuit principalement; et c'est un devoir pour moi de les défendre en me défendant avec eux.

J'espère donc de votre impartialité, monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien publier cette lettre dans votre journal, ainsi que les explications que je croirai nécessaire de vous adresser pour éclairer vos lecteurs.

Je vous le demande au nom de la loyauté américaine.

Je vous prie d'agréer mes salutations,

CABET,
Ancien député, ancien procureur-général,
Gérant d'Icarie.

LE GÉNÉRAL TAYLOR—Les journaux de Natchez nous apprennent que le général Taylor est arrivé dans cette ville le 25 de ce mois. Il devait se mettre immédiatement en route pour son habitation de *Jefferson County* afin de mettre ordre à ses affaires particulières avant de se rendre à Washington. Taylor a été parfaitement accueilli par les citoyens de Natchez: la foule s'est portée chez lui avec empressement et il lui a fallu presser la main à des milliers de personnes. Une salve de trente coups de canon a salué son arrivée et son départ.

ADRESSE DE LA CONVENTION DU SUD—Nous puisons dans la correspondance du *Baltimore Sun* quelques détails sur le sort de l'Adresse devant le comité du Sud. Ce manifeste a été adopté par le comité, non pas dans sa forme primitive, mais avec les modifications introduites par M. Berrien. Il sera signé, dit la correspondance, par la plupart des membres du Sud, et sera immédiatement publié. Le Manifeste s'adresse à *tout* le peuple de l'Union.

WASHINGTON—Nous lisons ce qui suit dans une dépêche adressée le 24 courant au *Charleston Courier*.

"Une seconde réunion des représentans du Sud a eu lieu lundi soir. Le manifeste de M. CALHOUN a été adopté. Un rapport présenté par M. BERRIEN a été rejeté à une majorité de 35 voix contre 27. Quelques whigs et presque tous les démocrates signeront, dit-on, l'Adresse.

"Il y a eu aujourd'hui au Sénat une escarmouche entre M. Foote, d'une part, et MM. McLean et Corwin, de l'autre.—M. Dix a pris la parole en faveur du bill relatif aux échanges avec le Canada. M. Calhoun, retenu chez lui par une légère indisposition, n'était pas présent à la séance.

"A la Chambre des Représentans, le bill des allocations civiles et diplomatiques a été voté hier avec quelques amendemens.

"Les whigs de la législature du Kentucky ont désigné HENRY CLAY comme leur candidat au poste de sénateur au Congrès des Etats-Unis.

"M. CASS a été élu sénateur au Congrès des Etats-Unis par la législature du Michigan.

"L'inauguration de M. FORD, gouverneur de l'Ohio, a eu lieu récemment."

M. CLAY—Le *Louisville Courier*, du 22, annonce positivement qu'une réunion des whigs de la législature du Kentucky a eu lieu à Frankfort, et que M. CLAY y a été désigné, après une assez longue délibération, comme le candidat du parti au poste de sénateur au Congrès des Etats-Unis. Le meeting était peu nombreux; il y a ... que l'on a donné lecture d'une lettre de M. Clay dans laquelle celui-ci déclare que s'il plaît à ses concitoyens de l'envoyer au Sénat, il se fera un devoir de soutenir avec zèle l'administration du général Taylor.

UN OUVRAGE DE M. GALLATIN—Les journaux de New-York annoncent la prochaine publication d'un ouvrage de M. Gallatin sur la Californie, l'Oregon et le Nouveau-Mexique. Nous en recevrons bientôt les premiers exemplaires.

MOBILE—A la suite d'une rixe qui a eu lieu dernièrement à Mobile, rue Royale, entre M. Cottrel et un officier de police nommé Phillber, ce dernier, armé d'un pistolet, a fait feu sur son adversaire, et lui a logé une balle à la poitrine. La blessure heureusement n'est pas mortelle.

UN DRAME MARITIME—Des journaux de Buenos-Ayres reçus à New-York annoncent le fait suivant. La goëlette de guerre française la *Vénus*, revenant d'un des ports de l'Uruguay, relâcha à l'île de Yuguari. Les autorités prièrent le commandant du navire de se charger de quinze prisonniers accusés du crime d'incendie et de les débarquer soit à Martin Garcia soit à Montevideo. L'officier français ne s'y refusa pas et les quinze hommes furent conduits à bord. Mais la goëlette, peu de temps après avoir appareillé, alla s'échouer sur un bas-fond, et il fallut employer tout l'équipage à la manœuvre. Les prisonniers, n'étant plus strictement surveillés, s'élancèrent sur le pont, massacrèrent le commandant, M. GIRAUD, ainsi qu'un matelot, et blessèrent plus ou moins grièvement le comptable, M. LA BOISPELLE, et deux matelots. S'étant ainsi emparés du navire, ils enclouèrent les canons et les jetèrent à la mer, tirèrent les chaloupes à l'eau, y déposèrent toutes les armes qu'ils trouvèrent à bord, et forçant le pilote de les accompagner, ils se dirigèrent vers une rivière voisine. Ne pouvant s'accorder sur le lieu du débarquement cinq d'entre eux se firent mettre à terre; les autres, obéissant à un chef nommé Vivorita, continuèrent à remonter le fleuve pour atteindre l'île de Boca Falsa. Il y eut cependant d'autres querelles, et Vivorita finit par être tué par un jeune garçon qui lui enfonça un poignard dans la poitrine et le précipita par dessus bord.—Les prisonniers s'étant séparés à Boca Falsa, le pilote de la *Vénus* put retourner sain et sauf à Yaguari et rendit compte aux autorités du drame dont il avait été témoin.

THÉATRE D'ORLÉANS.

L'Éclair—Riche d'Amour—La Femme qui se jette, &c.—M. Deverloy—Un Caprice—L'abbé galant.

La soirée de samedi avait une physionomie toute particulière grâce à un hazard qui ressemblait presqu'à une préméditation; aux premières, comme toujours, se trouvait une ravissante réunion de beautés, un charmant fouillis d'étoffes blanches, de fleurs et de radieux visages dont quelques-uns nouveaux ou du moins assez rares à nos représentations théatrales. Parmi ces visages frais et roses on reconnaissait facilement nos beautés à la mode, et du sein des nouveaux venus apparaissait dans sa tranquille placidité une charmante tête blonde aux regards limpides, à la peau éblouissante de blancheur. C'était Galatée attendant la venue de Pygmalion: heureux celui qui animera cette belle statue!

Si les étages inférieurs de la salle étaient bien remplis, en revanche les autres étaient complètement vides, et sans quelques figures noires ou cuivrées (il y en avait bien.... douze!) on eut dit que les parties hautes de la salle avaient été fermées par mesure sanitaire.

Nous regardions encore cet aspect singulier de la salle, lorsque le rideau se leva et nous montra Mmes Berton et Lecourt dans l'Eclair. Ces deux dames sont fort bien acquittées de leur rôle dans les trois actes de ce charmant opera. Il est fâcheux pourtant que Mme Lecourt n'ait point daigné prononcer distinctement ce qu'elle chantait. L. Fleury, au contraire, a dit son rôle beaucoup mieux que d'habitude et son jeu comme sa diction y ont énormément gagné. Nous l'engageons à persévérer dans cette voie, car il ne suffit pas d'être chanteur de goût, il faut aussi être bon acteur. Sous ce dernier rapport, nous lui conseillerons de regarder le premier aveugle qu'il rencontrera dans la rue, il verra que cet homme marche non pas tête baissée, comme lui dans le second acte, mais bien le nez au vent. Chez les aveugles en effet la vue est remplacée par l'ouïe et l'odorat surtout pour les objets à distance.

Pour en finir avec l'Eclair, nous demanderons d'où vient le jour dans le salon du 3me acte; il n'y a pas de fenêtres; il y a bien des bougies sur la cheminée, mais sans être allumées; il y a bien un assez grand nombre de portes, mais toutes fermées; à moins que ce ne soit le feu qui éclaire ce salon? Toutefois comme il est probable qu'il ne brûle pas toujours, nous engagerons le propriétaire à faire percer une ou deux croisées; la décoration de la pièce ne peut qu'y gagner. Si nous voulions relever ici les mille négligences auxquelles on s'est livré de part et d'autre dans cet opéra, si bien chanté et joué d'ailleurs [sauf la voix de M. Berton et notamment son *couac* final] nous en aurions assez pour endormir tous nos lecteurs. Seulement, pour notre instruction particulière, nous voudrions savoir en quel pays les élégantes osent porter une plume en panache sur un chapeau de paille de riz.

Pour être justes envers tous, et cependant rester brefs, contentons-nous de citer M. Prevost, notre habile chef d'orchestre, et M. Fourmestreau qui a joué avec son talent habituel son solo du second acte, en accompagnement de la villanelle si bien chantée par Mme Berton et M. L. Fleury.

Cette soirée a été terminée par Riche d'Amour ou Mathieu et Ménéhant ont été ce que d'habitude, c'est-à-dire bons comiques.

Dimanche nous a donné trois nouveautés; ne parlons donc que pour mémoire de *La femme qui se jette*, où Mme Sage a retrouvé son entrain trop peu habituel, et venons-en de suite à M. Deverloy. Cet artiste en gymnastique ou plutôt en dislocation, s'est fait fort applaudir dans ses poses aussi difficiles que disgracieuses, mais vous savez qu'en pareille matière *le beau c'est le laid*: du reste, il a été réellement effrayant de force et d'audace dans les jeux des anneaux.

Après M. Deverloy, nous avons eu ce bijou sorti et monté avec l'or fin d'Alfred de Musset et qu'on appelle *un caprice*. Comment vous raconter sans le déchirer cet acte charmant de fraîcheur et de causerie piquante? N'a-t-on pas tout dit quand on a nommé l'auteur? Et puis la pièce était jouée par Montassier et Maria, avec cette grace et cette finesse de talent qui caractérise cette actrice, si intelligente comédienne quand elle veut! Bref, ce petit acte a été enlevé par les deux artistes cités, malgré Mme Richer qui a pris à contre sens la seconde moitié de son rôle. Tant de gens ont redit à cette dame qu'elle avait un joli sourire, qu'elle l'use à s'en servir à tort et à travers, et que pour l'employer une fois de plus, elle a cru devoir dire en souriant un monologue qui doit être dit d'une voix retenue et pleine de larmes. Si vous aviez consulté Maria, ou Montassier, Madame, ils vous eussent mieux conseillée.

Quant à l'abbé galant, qui a terminé la soirée, nous en augurons peu de succès pour la Direction. Toutefois nous croyons devoir suspendre notre jugement jusqu'à la seconde représentation et en voici plusieurs raisons. Mme Mathieu ne savait pas son rôle, surtout au premier acte; M. Sage non plus. Il y a des longueurs dues à la précipitation qui a fait jouer la pièce avant un nombre suffisant de répétitions.

Le rôle de Claude est très difficile et Ménéhant aurait pu en tirer meilleur parti. Enfin, à la chute du rideau, un bouquet a été jeté ou à Ménéhant ou à la charmante Florine Sage, qui avait gardé un peu de la verve de Jeanne Stoog..., mais aussi des sifflets mêlés aux applaudissemens ont fait la part de la pièce, et peut être d'un souffleur qu'on entendait plus et mieux que les acteurs.

Maintenant si les lignes précédentes ont, comme nous le craignons, quelque peu ennuyé nos lectrices, nous ne croyons pouvoir leur conseiller un meilleur remède que de sortir et d'aller rue Royale, 314. Elles trouveront là, dans un magasin de peu d'apparence, les plus charmantes miniatures sculptées qu'il soit possible de voir. Chalets suisses et guéridons, vases en bois et boîtes à ouvrages, tous ces mille riens qu'on désigne sous le nom de *haute fantaisie* et dont la Suisse a le monopole; nos élégantes les trouveront dans cette salle où travaillent deux modestes artistes. Si les Dames daignent nous en croire sur parole, elles pourront à la fois satisfaire leurs plus gracieux caprices, parer leurs étagères, et encourager le talent ignoré et perdu dans la foule.

JACQUES DE R.....

Chronique Locale.

CONSEIL DE LA 1RE MUNICIPALITÉ—Ce Conseil s'est réuni hier; nous publierons le rapport officiel de cette séance dans un jour ou deux.

CONSEIL DE LA 3ME MUNICIPALITÉ—Il n'y a pas eu séance hier soir.

UNE DISTRACTION—Louis Petro assistait dimanche soir à la représentation d'un drame au Théâtre Américain; le pathétique de la scène émeut aux larmes, il cherche un mouchoir pour étancher les flots de sa sensibilité; une main saisit la sienne, il frémit, regarde et apperçoit cette partie de son individu dans la poche de son voisin. O douleur! il lui fallut aller en prison avant le dénouement d'une pièce qui l'intéressait si profondément. Le recorder a envoyé Petro comme vagabond à la maison de travail, où il expiera sa distraction.

COUR DU RECORDER GENOIS. — Une trentaine d'individus accusés d'avoir sacrifié trop librement à Bacchus, ont comparu hier devant cette Cour. Comme la liqueur seule était coupable de leur bruyante gaité, ils ont été renvoyés chez eux. Un nommé Parker cependant a été moins heureux, il a reçu un logement de six mois à la maison de travail pour avoir menacé de tuer l'officier de police qui l'arrêtait.

RECORDER BALDWIN.—Thos. J. Mackey, accusé d'avoir assailli A. Pope, a été renvoyé par son honneur devant la 1re Cour de District. Le cautionnement a été fixé à $1,500.

VOL CONSIDÉRABLE.—James Keys, accusé d'avoir volé $1,200 à bord du steamer *South America*, a été arrêté dimanche dans la seconde Municipalité et envoyé hier devant la 1re Cour de District.

VOL D'UNE MONTRE—John Daly a été arrêté dimanche soir dans la rue St-Charles sous prévention de vol.

Auguste Cady qui avait été arrêté il y a quelques jours pour avoir volé une montre en or et de l'argent au capt. Knight, a comparu devant le recorder Seuzeneau sous accusation d'assaut et batterie sur la personne du barkeeper du café de Mme Cadwell.

—Le recorder Seuzeneau a envoyé hier par devant la 1re Cour de District le nommé Lundy accusé d'avoir assailli et battu Henry Chartres.

—Hier, en vertu de l'arrêté du préfet de police concernant les confiseurs, à propos des substances colorantes qui entrent dans la confection des bonbons, un bonhomme non littéraire, mais à imagination développée, bondit tout-à-coup sur sa chaise, en s'écriant, comme Archimède. *Eurêka!*

Aussitôt Pignolet,—c'est le nom du bonhomme—endosse un habit noir, se cravate de blanc, se pose des lunettes bleues sur le nez, et se rend ainsi accoutré chez Bisemiche, son ami, autre génie du même calibre.

— Bonjour, Bisemiche. Eh bien! voici le premier de l'an qui avance à grands pas; avonsnous pensé aux étrennes nombreuses que mérite la liste allongée de nos victimes?

— Toujours farceur, Pignol.... Hélas! les goussets sont plats, les araignées tiennent leurs toiles dans nos goussets depuis longtemps inhabités; et toi, es-tu en fonds?

— Pas un seul tyran dans la poche; mais, si tu le veux, dès ce soir nous aurons des cadeaux à encombrer tous les guéridons de nos duchesses, et des cadeaux, tous à l'œil.

— A l'œil!.... si je le veux!.... Mais je donne mon adhésion complète.

— Eh bien! il faut te mettre en sergent de ville.

— En sergent de ville!.... horreur.... jamais.... jamais....

— J'approuve ta juste susceptibilité, c'est en moderne Tyrolien que j'ai voulu dire.

— En Tyrolien, c'est bien différent.... Mais où avoir le costume?

— Enfant! n'as-tu pas un chapeau conique? Eh bien! orne-le d'une simple cocarde, et en jetant un manteau sur tes épaules, tu seras un magnifique arêtié de la rue de Jérusalem. Y es-tu, à présent?

— Parfaitement, mais à quoi bon ce déguisement?

— Tu le sauras, curieux.... N'aurais-tu plus confiance en papa?

— Si, mais....

— Pas de raisons saugrenues, et habille toi vite....

. . . .

Une demi-heure après, nos deux amis se rendaient chez tous les confiseurs qui se trouvaient sur leur passage, l'un passant pour un commissaire de police, et l'autre pour un agent du Tyrol. Ces deux Messieurs, en vertu du décret du citoyen Gervais [de Caen], demandaient à inspecter les bonbons colorés, en mettaient à part un de chaque espèce, puis, les faisant empaqueter, ils exigeaient un reçu du poids, disant qu'on devait en analyser un ou deux tout au plus.

Le soir, les deux bohêmes avaient collectionné trente-deux livres de bonbons.

Avis aux confiseurs qui n'ont pas encore reçu la visite des sieurs Pignolet et Bisemiche.

[*Corsaire*.]

FEUILLETON.

Mémoires d'Outre-tombe.

Londres, d'avril à septembre 1822.

CHARLOTTE.

A quatre lieues de Beccles, dans une petite ville appelée Bungay, demeurait un ministre anglais, le révérend M. Ives, grand helléniste et grand mathématicien. Il avait une femme jeune encore, charmante de figure, d'esprit et de manières, et une fille unique, âgée de quinze ans. Présenté dans cette maison, j'y fus mieux reçu que partout ailleurs. On buvait à la manière des anciens Anglais, et on restait deux heures à table, après les femmes. M. Ives, qui avait vu l'Amérique, aimait à conter ses voyages, à entendre le récit des miens, à parler de Newton et d'Homère. Sa fille, devenue savante pour lui plaire, était excellente musicienne et chantait comme aujourd'hui madame Pasta. Elle reparaissait au thé et charmait le sommeil communicatif du vieux ministre. Appuyé au bout du piano, j'écoutais miss Ives en silence.

La musique finie, la *young lady* me questionnait sur la France, sur la littérature; elle me demandait des plans d'études; elle désirait particulièrement connaître les auteurs italiens, et me pria de lui donner quelques notes sur la *Divina Commedia* et la *Gierusalemme*. Peu à peu j'éprouvai le charme timide d'un attachement sorti de l'âme: j'avais paré les Floridiennes, je n'aurais pas osé relever le gant de miss Ives; je m'embarrassais quand j'essayais de traduire quelque passage du Tasse. J'étais plus à l'aise avec un génie plus chaste et plus mâle, Dante.

Les années de Charlotte Ives et les miennes concordaient. Dans les liaisons qui ne se forment qu'au milieu de votre carrière, il entre quelque mélancolie; si l'on ne se rencontre pas de prime-abord, les souvenirs de la personne qu'on aime ne se trouvent point mêlés à la partie des jours où l'on respire sans la connaître: ces jours, qui appartiennent à une autre société, sont pénibles à la mémoire et comme retranchés de notre existence. Y a-t-il disproportion d'âge? les inconvéniens augmentent: le plus vieux a commencé la vie avant que le plus jeune fût au monde; le plus jeune est destiné à demeurer seul à tour; l'un a marché dans une solitude en deçà d'un berceau, l'autre traversera une solitude au-delà d'une tombe; le passé fut un désert pour le premier, l'avenir sera un désert pour le second. Il est difficile d'aimer avec toutes les conditions de bonheur, jeunesse, beauté, temps opportun, harmonie de cœur, de goût, de caractère, de graces et d'années.

Ayant fait une chute de cheval, je restai quelque temps chez M. Ives. C'était l'hiver; les songes de ma vie commencèrent à fuir devant la réalité. Miss Ives devenait plus réservée; elle cessa de m'apporter des fleurs; elle ne voulut plus chanter.

Si l'on m'eût dit que je passerais le reste de ma vie, ignoré au sein de cette famille solitaire, je serais mort de plaisir: il ne manque à l'amour que la durée, pour être à la fois l'Eden avant la chute et l'Hosanna sans fin. Faites que la beauté reste, que la jeunesse demeure, que le cœur ne se puisse lasser, et vous reproduirez le ciel. L'amour est si bien la félicité souveraine qu'il est poursuivi de la chimère d'être toujours; il ne veut prononcer que des sermens irrévocables: au défaut de ses joies, il cherche à éterniser ses douleurs; ange tombé, il parle encore le langage qu'il parlait au séjour incorruptible; son espérance est de ne cesser jamais; dans sa double nature et dans sa double illusion ici-bas, il prétend se perpétuer par d'immortelles pensées et par des générations intarissables.

Je voyais venir avec consternation le moment où je serais obligé de me retirer. La veille du jour annoncé comme celui de mon départ, le dîner fut morne. A mon grand étonnement, M. Ives se retira au dessert en emmenant sa fille, et je restai seul avec madame Ives: elle était dans un embarras extrême. Je crus qu'elle m'allait faire des reproches d'une inclination qu'elle avait pu découvrir, mais dont jamais je n'avais parlé. Elle me regardait, baissait les yeux, rougissait; elle-même, séduisante dans ce trouble, il n'y a point de sentiment qu'elle n'eût pu revendiquer pour elle. Enfin, brisant avec effort l'obstacle qui lui ôtait la parole: "Monsieur," me dit-elle en anglais, "vous avez vu ma confusion: je ne sais si Charlotte vous plaît, mais il est impossible de tromper une mère; ma fille a certainement conçu de l'attachement pour vous. M. Ives et moi nous nous sommes consultés; vous nous convenez sous tous les rapports; nous croyons que vous rendrez notre fille heureuse. Vous n'avez plus de patrie; vous venez de perdre vos parens; vos biens sont vendus; qui pourrait donc vous rappeler en France? En attendant notre héritage, vous vivrez avec nous."

De toutes les peines que j'avais endurées, celle-là me fut la plus sensible et la plus grande. Je me jetai aux genoux de madame Ives; je couvris ses mains de mes baisers et de mes larmes. Elle croyait que je pleurais de bonheur, et elle se mit à sangloter de joie. Elle étendit le bras pour tirer le cordon de la sonnette; elle appela son mari et sa fille: "Arrêtez!" m'écriai-je; "je suis marié!" Elle tomba évanouie.

Je sortis, et, sans rentrer dans ma chambre, je partis à pied. J'arrivai à Beccles, et je pris la poste pour Londres, après avoir écrit à madame Ives une lettre dont je regrette de n'avoir pas gardé de copie.

Le plus doux, le plus tendre et le plus reconnaissant souvenir m'est resté de cet événement. Avant ma renommée, la famille de M. Ives est la seule qui m'ait voulu du bien et qui m'ait accueilli d'une affection véritable. Pauvre, ignoré, proscrit, sans séduction, sans beauté, je trouve un avenir assuré, une patrie, une épouse charmante pour me retirer de mon délaissement, une mère presque aussi belle pour me tenir lieu de ma vieille mère, un père instruit, aimant et cultivant les lettres pour remplacer le père dont le ciel m'avait privé; qu'apportais-je en compensation de tout cela? Aucune illusion ne pouvait entrer dans le choix que l'on faisait de moi; je devais croire être aimé. Depuis cette époque, je n'ai rencontré qu'un attachement assez élevé pour m'inspirer la même confiance. Quant à l'intérêt dont j'ai paru être l'objet dans la suite, je n'ai jamais pu démêler si des causes extérieures, si le fracas de la renommée, la parure des partis, l'éclat des hautes positions littéraires ou politiques n'étaient pas l'enveloppe qui m'attirait des empressements.

Au reste, en épousant Charlotte Ives, mon rôle changeait sur la terre: enseveli dans un comté de la Grande-Bretagne, je serais devenu un *gentleman* chasseur: pas une seule ligne ne serait tombée de ma plume; j'eusse même oublié ma langue, car j'écrivais en anglais, et mes idées commençaient à se former en anglais dans ma tête. Mon pays aurait-il beaucoup perdu à ma disparition? Si je pouvais mettre à part ce qui m'a consolé, je dirais que je compterais déjà bien des jours de calme, au lieu des jours de trouble échus à mon lot. L'Empire, la Restauration, les divisions, les querelles de la France, que m'eût fait tout cela? Je n'aurais pas eu chaque matin à pallier des fautes, à combattre des erreurs. Est-il certain que j'aie un talent véritable et que ce talent ait valu la peine du sacrifice de ma vie? Dépasserai-je ma tombe? Si je vais au-delà, y aura-t-il dans la transformation qui s'opère, dans un monde changé et occupé de toute autre chose, y aura-t-il un public pour m'entendre? Ne serai-je pas un homme d'autrefois, inintelligible aux générations nouvelles? Mes idées, mes sentiments, mon style même ne seront-ils pas à la dédaigneuse postérité choses ennuyeuses et vieillies? Mon ombre pourra-t-elle dire comme celle de Virgile à Dante: *Poeta fui et cantai*, "je fus poëte, et je chantai!"

RETOUR A LONDRES.

Revenu à Londres, je n'y trouvai pas le repos: j'avais fui devant ma destinée comme un malfaiteur devant son crime. Combien n'avait-il pas dû être pénible à une famille si digne de mes hommages, de mes respects, de ma reconnaissance, d'éprouver une sorte de refus de l'homme inconnu qu'elle avait accueilli, auquel elle avait offert de nouveaux foyers avec une simplicité, une absence de soupçon, de précaution qui tenaient des mœurs patriarcales? Je me représentais le chagrin de Charlotte, les justes reproches que l'on pouvait et qu'on devait m'adresser: car enfin j'avais mis de la complaisance à m'abandonner à une inclination dont je connaissais l'insurmontable illégitimité. Était-ce donc une séduction que j'avais vaguement tentée, sans me rendre compte de cette blamable conduite? Mais en m'arrêtant, comme je le fis, pour rester honnête homme, ou en passant par-dessus l'obstacle pour me livrer à un penchant flétri d'avance par ma conduite, je n'aurais pu que plonger l'objet de cette séduction dans le regret ou la douleur.

De ces réflexions amères, je me laissais aller à d'autres sentimens non moins remplis d'amertume: je maudissais mon mariage qui, selon les fausses perceptions de mon esprit, alors très malade, m'avait jeté hors de mes voies et me privait du bonheur. Je ne songeais pas qu'en raison de cette nature souffrante à laquelle j'étais soumis et de ces notions romanesques de liberté que je nourrissais, un mariage, avec miss Ives eût été pour moi aussi pénible qu'une union plus indépendante.

Une chose restait pure et charmante en moi, quoique profondément triste: l'image de Charlotte, cette image finissait par dominer mes révoltes contre mon sort. Je fus cent fois tenté de retourner à Bungay, d'aller, non me présenter à la famille troublée, mais me cacher sur le bord du chemin pour voir passer Charlotte, pour la suivre au temple où nous avions le même Dieu, sinon le même autel, pour offrir à cette femme, à travers le ciel, l'inexprimable ardeur de mes vœux, pour prononcer, du moins en pensée, cette prière de la bénédiction nuptiale que j'aurais pu entendre de la bouche d'un ministre dans ce temple:

"O Dieu, unissez, s'il vous plaît, les esprits de ces époux, et versez dans leurs cœurs une sincère amitié. Regardez d'un œil favorable votre servante. Faites que son joug soit un joug d'amour et de paix, qu'elle obtienne une heureuse fécondité; faites, Seigneur, que ces époux voient tous deux les enfants de leurs enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, et qu'ils parviennent à une heureuse vieillesse."

Errant de résolution en résolution, j'écrivais à Charlotte de longues lettres que je déchirais. Quelques billets insignifiants, que j'avais reçus d'elle, me servaient de talisman; attachée à mes pas par ma pensée, Charlotte, gracieuse, attendrie, me suivait, en les purifiant, par les sentiers de la sylphide. Elle absorbait mes facultés; elle était le centre à travers lequel plongeait mon intelligence, de même que le sang passe par le cœur; elle me dégoûtait de tout, car j'en faisais un objet perpétuel de comparaison à son avantage. Une passion vraie et malheureuse est un levain empoisonné qui reste au fond de l'âme et qui gâterait le pain des anges.

Les lieux que j'avais parcourus, les heures et les paroles que j'avais échangées avec Charlotte étaient gravés dans ma mémoire: je voyais le sourire de l'épouse qui m'avait été destinée; je touchais respectueusement ses cheveux noirs; je pressais ses beaux bras contre ma poitrine, ainsi qu'une chaîne de lys que j'aurais portée à mon cou. Je n'étais pas plutôt dans un lieu écarté, que Charlotte, aux blanches mains, se venait placer à mes côtés. Je devinais sa présence, comme la nuit on respire le parfum des fleurs qu'on ne voit pas.

Privé de la société d'Hingant, mes promenades, plus solitaires que jamais, me laissaient en pleine liberté d'y mener l'image de Charlotte. A la distance de trente milles de Londres, il n'y a pas une bruyère, un chemin, une église que je n'aie visitée. Les endroits les plus abandonnés, un préau d'orties, un fossé planté de chardons, tout ce qui était négligé des hommes, devenaient pour moi des lieux préférés, et dans ces lieux Byron respirait déjà. La tête appuyée sur ma main, je regardais les sites dédaignés; quand leur impression pénible m'affectait trop, le souvenir de Charlotte venait me ravir: j'étais alors comme ce pèlerin, lequel, arrivé dans une solitude à la vue des rochers du Sinaï, entendit chanter le rossignol.

A Londres, on était surpris de mes façons. Je ne regardais personne, je ne répondais point, je ne savais ce que l'on me disait: mes anciens camarades me soupçonnaient atteint de folie.

RENCONTRE EXTRAORDINAIRE.

Qu'arriva-t-il à Bungay après mon départ? Qu'est devenue cette famille où j'avais apporté la joie et le deuil?

Vous vous souvenez toujours bien que je suis ambassadeur auprès de Georges IV, et que j'écris à Londres, en 1822, ce qui m'arriva à Londres en 1795.

Quelques affaires, depuis huit jours, m'ont obligé d'interrompre la narration que je reprends aujourd'hui. Dans cet intervalle, mon valet de chambre est venu me dire, un matin entre midi et une heure, qu'une voiture était arrêtée à ma porte, et qu'une dame anglaise demandait à me parler. Comme je me suis fait une règle, dans ma position publique, de ne refuser personne, j'ai dit de laisser monter cette dame.

J'étais dans mon cabinet; on a annoncé lady Sulton; j'ai vu entrer une femme en deuil, accompagnée de deux beaux garçons également en deuil: l'un pouvait avoir 16 ans et l'autre 14. Je me suis avancé vers l'étrangère; elle était si émue qu'elle pouvait à peine marcher. Elle m'a dit d'une voix altérée: "*Mylord, do you remember me?*" (Me reconnaissez-vous?)—Oui, j'ai reconnu miss Ives! les années qui avaient passé sur sa tête ne lui avaient laissé que leur printemps. Je l'ai prise par la main, je l'ai fait asseoir, et je me suis assis à ses côtés; je ne lui pouvais parler; mes yeux étaient pleins de larmes; je la regardais en silence à travers ces larmes; je sentais que je l'avais profondément aimée par ce que j'éprouvais. Enfin, j'ai pu lui dire à mon tour: "Et vous, madame, me reconnaissez-vous?" Elle a levé les yeux, qu'elle tenait baissés, et, pour toute réponse, elle m'a adressé un regard souriant et mélancolique comme un long souvenir. Sa main était toujours entre les deux miennes. Charlotte m'a dit: "Je suis en deuil de ma mère; mon père est mort depuis plusieurs années. Voilà mes enfans." A ces derniers mots, elle a retiré sa main et s'est enfoncée dans son fauteuil, en couvrant ses yeux de son mouchoir.

Bientôt elle a repris: "Mylord, je vous parle à présent dans la langue que j'essayais avec vous à Bungay. Je suis honteuse, excusez-moi. Mes enfans sont fils de l'amiral Sulton, que j'épousai trois ans après votre départ d'Angleterre. Mais aujourd'hui, je n'ai pas la tête assez à moi pour entrer dans le détail. Permettez-moi de revenir." Je lui ai demandé son adresse en lui donnant le bras pour la reconduire à sa voiture. Elle tremblait, et je serrai sa main contre mon cœur.

Je me rendis le lendemain chez lady Sulton; je la trouvai seule. Alors commença entre nous la série de ces *vous souvient-il* qui font renaître toute une vie. A chaque *vous souvient-il*, nous nous regardions; nous cherchions à découvrir sur nos visages ces traces du temps qui mesurent cruellement la distance du point de départ et l'étendue du chemin parcouru. J'ai dit à Charlotte: "Comment votre mère vous apprit-elle?".... Charlotte rougit et m'interrompit vivement: "Je suis venue à Londres pour vous prier de vous intéresser aux enfans de l'amiral Sulton: l'aîné désirerait passer à Bombay. M. Canning, nommé gouverneur des Indes, est votre ami; il pourrait emmener mon fils avec lui. Je serais bien reconnaissante, et j'aimerais à vous devoir le bonheur de mon premier enfant." Elle appuya sur ces derniers mots.

"Ah! madame, lui répondis-je, que me rappelez-vous? Quel bouleversement de destinées! Vous qui avez reçu à la table hospitalière de votre père un pauvre banni; vous qui n'avez point dédaigné ses souffrances; vous qui peut-être aviez pensé à l'élever jusqu'à un rang glorieux et inespéré, c'est vous qui réclamez sa protection dans votre pays! Je verrai M. Canning; votre fils, quoi qu'il m'en coûte de lui donner ce nom, votre fils, si cela dépend de moi, ira aux Indes. Mais, dites-moi, Madame, que vous fait ma fortune nouvelle? Comment me voyez-vous aujourd'hui? Ce mot de *mylord* que vous employez me semble bien dur."

Charlotte répliqua: "Je ne vous trouve point changé, pas même vieilli. Quand je parlais de vous à mes parens pendant votre absence, c'était toujours le titre de mylord que je vous donnais; il me semblait que vous le deviez porter; n'étiez-vous pas pour moi comme un mari, *my lord and master*, mon seigneur et maître?" Cette gracieuse femme avait quelque chose de l'Eve de Milton en prononçant ces paroles: elle n'était point née du sein d'une autre femme; sa beauté portait l'empreinte de la main divine qui l'avait pétrie.

Je courus chez M. Canning et chez lord Londonderry; ils me firent des difficultés pour une petite place, comme on m'en aurait fait en France; mais ils promirent comme on promet à la cour. Je rendis compte à lady Sulton de ma démarche. Je la revis trois fois: à ma quatrième visite, elle me déclara qu'elle allait retourner à Bungay. Cette dernière entrevue fut douloureuse. Charlotte m'entretint encore du passé, de notre vie cachée, de nos lectures, de nos promenades, de la musique, des fleurs d'antan, des espérances d'autrefois. "Quand je vous ai connu, me disait-elle, personne ne prononçait votre nom; maintenant, qui l'ignore? Savez-vous que je possède un ouvrage et plusieurs lettres, écrits de votre main? Les voilà." Et elle me remit un paquet. "Ne vous offensez pas si je ne veux rien garder de vous," et elle se prit à pleurer. "*Farewell! Farewell!*" me dit-elle, souvenez-vous de mon fils. Je ne vous reverrai jamais, car vous ne viendrez pas me chercher à Bungay.—J'irai, m'écriai-je; j'irai vous porter le brevet de votre fils." Elle secoua la tête d'un air de doute, et se retira.

Rentré à l'ambassade, je m'enfermai et j'ouvris le paquet. Il ne contenait que des billets de moi insignifiants et un plan d'études, avec des remarques sur les poëtes anglais et italiens. J'avais espéré trouver une lettre de Charlotte, il n'y en avait point; mais j'aperçus aux marges du manuscrit quelques notes anglaises, françaises et latines, dont l'encre vieillie et la jeune écriture témoignaient qu'elles étaient depuis longtemps déposées sur ces marges.

Voilà mon histoire avec miss Ives. En achevant de la raconter, il me semble que je perds une seconde fois Charlotte, dans cette même île où je la perdis la première. Mais entre ce que j'éprouve à cette heure pour elle et ce que je prouvais aux heures dont je rappelle les tendresses, il y a tout l'espace de l'innocence: des passions se sont interposées entre miss Ives et lady Sulton. Je ne porterais plus à une femme ingénue la candeur des désirs, la suave ignorance d'un amour resté à la limite du rêve. J'écrivais alors sur le vague des tristesses; je n'en suis plus au vague de la vie. Eh bien! si j'avais serré dans mes bras, épouse et mère, celle qui me fut destinée vierge et épouse, c'eût été avec une sorte de rage, pour flétrir, remplir de douleur et étouffer ces vingt-sept années livrées à un autre, après m'avoir été offertes.

Je dois regarder le sentiment que je viens de rappeler comme le premier de cette espèce entré dans mon cœur; il n'était cependant point sympathique à ma nature orageuse; elle l'aurait corrompu; elle m'eût rendu incapable de savourer longuement de saintes délectations. C'était alors qu'aigri par les malheurs, déjà pèlerin d'outre-mer, ayant commencé mon solitaire voyage, c'était alors que les folles idées peintes dans le mystère de René m'obsédaient et faisaient de moi l'être le plus tourmenté qui fut sur terre. Quoi qu'il en soit, la chaste image de Charlotte, en faisant pénétrer au fond de mon âme quelques rayons d'une lumière vraie, dissipa d'abord une nuée de fantômes: ma démone, comme un mauvais génie, se replongea dans l'abîme, elle attendit l'effet du temps pour renouveler ses apparitions.

CHATEAUBRIAND.

NÉCROLOGIE.

Un concours nombreux d'habitans de la Pointe-Coupée, conduisait à leur dernière demeure, le mardi, 23 janvier 1849, les restes mortels de madame ZENON DEMOURELLE, née LA[illegible]. La tristesse profonde peinte sur tous les visages témoignait de la haute estime et de la considération qu'avaient pour elle, ses nombreux amis qui, témoins des qualités et des douleurs auxquelles elle était exposée, avaient endurées avec une douceur et une résignation toute chrétienne, la considéraient comme une martyre. Pauvres enfants! soyez désolés, amies inconsolables. Le temps, ce baume qui cicatrise toutes nos blessures, qui du contact de son aile efface toutes nos douleurs, jamais ne vous fera oublier le vide que cette mort va laisser au milieu de vous!! ****

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Lundi soir, 29 janvier 1849.

Les transactions de la journée se sont élevées à 3,500 balles à des prix fermes. Les cours extrêmes de low middling à good middling sont 6⅛ @ 6¾ cts la liv. Les affaires sont restreintes par le peu de stabilité du fret et le désir de recevoir les avis d'Europe.

La hausse du fret a mis à la baisse le cours des sucres, la vente de la journée a été de 600 boucauts. La demande de mélasse est animée, 800 barils ont changé de mains de 23 @ 21 cts le gallon.

Les affaires de farine ont été nulles aujourd'hui, Ohio a été offert à $4 50, mais il n'y a pas eu d'acheteurs. Les transactions en maïs sont également suspendues par la difficulté qu'il y a à trouver des navires.

Les provisions baissent. Le mess porc se vend par petits lots $11 25 @ $11 50; prime $10 @ 10 25. Il ne se fait rien en bœuf. Quelques ventes de plats cotés ont eu lieu de 4¾ @ 5 cts. Graisse en barils 6 @ 6½ cts, le premier prix pour le prime.

Le whiskey rectifié vaut 17½ cts le gallon.

CHANGE.—Le change est à la baisse. Sterling 7¼ @ 8¼ p. 0/0 de prime; France 5f 27½ @ 5f 32½.—Traites sur New-York 60 jours 1¾ @ 2 p. 0/0 d'escompte; à vue ¼ @ ¾ p 0/0 prime.

Le cours du fret est peu stable et les capitaines demandent une nouvelle hausse.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Steamship Galveston, Crane, pr Galveston.
Navire Haidee, Soule, pr Liverpool.
Palestine, Johnson, pr New York.
Corsair, Ahist, pr Liverpool.
Barque Onix, Harding, pr New-York.
Lenox, Hawes, pr Boston.
Gov Hinckley, Loring, pr Londres.
Brick Gen Cobb, Hammond pr la Havane.
Goelette Time, Hudson, pr Nassau.
Nancy Bishop, Davis, pr Vera Cruz.
Laura Jane, Delano, pr Baltimore.
Matilda, Percival, pr Savannah.

ARRIVES.

Navire Silas Holmes, Berry, de New-York.
Thorndyke, Child, de Mobile.
Cotton Planter, Pratt, de Rotterdam.
Rio Grande, Ryan, de Londres.
Barque Ellen, Gill, de Rio Grande.
Ovando, Consins, de Bordeaux.
Cerere, Beraniauno, de Palerme.
Brick Tasso, de retour en detresse.
Imperial, Beaman, de Rio Janeiro.
Margareta, Amstiegui, de Malaga.
Goelette Oregon Trenis, de Tampico.

—STEAMERS.—

Peytona, Shalcross, de Louisville.
Memphis, Mann, de Cincinnati.
Cora, Keeling, de Camden.
Rio Grande, Gordon, des Opelousas.
Mary Foley, Dalferes, de Field's Mills.
Bulletin, Church, de Memphis
Princess No 3, Sandford, de Vicksburg.
Corinne, Power, de Cold Water.

MEMORANDA.

NEW-YORK, 19 janvier—Arrivés, brick Amulet, Spoffard; barque Canton, Gilley, de la Nouvelle-Orléans.

Expédié, Harrisburg, Mahewa, pour la Nlle Orl LEWIS (Del), 19 janvier.—Arrivés, navires Robert Burton & Lucas de la Nlle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Canada, de Liverpool à New York..........13 Janv
Niagara, de Liverpool à Boston..........27 Janv

D'AMERIQUE.

Canada, de New-York à Liverpool..........7 Fev
Niagara, de Boston à Liverpool..........21 Fev

MUNICIPALITE NO UN.
Comité spécial de Salubrité.

MM. LES PHARMACIENS qui ont fourni des médicamens aux indigents pendant la durée du choléra, sont invités à présenter leurs comptes pour règlement, d'ici à dix jours, au bureau du Maire.
B. BARTHE,
29 janv—10f Président.

250 de Récompense.
PARTI marron vers le 1er novembre dernier, un griffe nommé NERO, âgé d'environ 30 ans, taille de 5 pieds 8 à 9 pouces, se tenant droit; il lui manque deux dents de devant. Cet esclave est connu comme ayant appartenu à M. John Bosouque, et fut vendu l'été dernier. La récompense sus-dite sera donnée à celui qui conduira ce griffe à M. Merritt, rue Gravier, 105, ou le mettra dans une geôle de la ville.
GEORGE E. DINGLE.
30 janv—3f

Vente pour cause de départ.
UN fond de groceries et magasin de cigares. Vente ensemble ou séparément, encoignure des rues Ursulines et Bourbon. S'adresser sur les lieux.
30 jan—5

MARCHANDISES ayant droit au drawback et convenables pour le marché mexicain,
10 caisses jaconats imprimés,
2 do indiennes à deux couleurs,
4 balles mouchoirs de Varona, en déchargement de la barque Kelly et à vendre par
DUNCAN KENNEDY,
20 janv—18 f 94, rue Toulouse.

COUVERTES.—Reçues par les derniers arrivages de Boston et New-York:
6 caisses couvertes à lits à bandes,
10 balles do blanches et grises,
2 do do imitation Granier, 3 points,
1 caisse couvertes ordinaires, à vendre à bas prix, par McDOWELL & PECK,
30 janv 96, rue Gravier.

TOILES LISTADOES, MOUCHOIRS, en déchargement du navire Kelly de Liverpool,
10 caisses toile d'Irlande, qualité supérieure,
4 do listadoes bleu,
3 do mouchoirs de batiste,
4 do cotons blancs et de couleur. A vendre par McDOWELL & PECK,
30 janv 96, rue Gravier.

EN débarquement du navire Ovando, capitaine Cousins, de Bordeaux:
16 barriques vin blanc Haut Sauterne.
54 barils do do
15 quarts pipes eau-de-vie Castillon Jr., 1846, de premier à vendre par B. TALAMON,
30 jan 180-186, rue Royale.

BOIS DE CONSTRUCTION—100 tonneaux en débarquement de la goëlette SHAW, de Campêche, à vendre par DE FOREST & CO,
30 janv 90, rue de la Douane

SUCRE RAFINÉ—En pain, en poudre et écrasé, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68 rue des Magasins

CLOUS—300 barillets en déchargement de la barque Isabelle, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 60 rue des Magasins

SALERATUS—30 barriques, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68 rue des Magasins

PIMENTS—300 sacs, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68 rue des Magasins

COTON BLANC—20 caisses coton blanc, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68, rue des Magasins

RAISIN—1500 caisses et demi caisses, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68, rue Magasins

VIN—60 barils vin sec de Malaga, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68, rue des Magasins.

CAFÉ DE JAVA—200 sacs, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68, rue des Magasins

BLANC DE BALEINE—200 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68 rue des Magasins

COTON ECRU—100 balles coton écru, marque de Chicopee D, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68, rue des Magasins

CIDRE—6 pipes, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68 rue des Magasins

THÉ—300 boites en ferblanc, 50 demi boites impérial et pouchong; 500 de 6, 8, 12 et 13 liv. impérial, poudre à canon et young Hyson, à vendre par H. A. NORCROSS,
30 jan 68 rue des Magasins

SUCRE—400 caisses sucre Havane, en débarquement du brick P. Soule, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
30 janv 26, Vieille Levée

CAFÉ—336 sacs café Havane arrivés par le P. Soule, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
30 jan 26, Vieille Levée.

TABAC DE CUBA—100 balles reçues par le P. Soule, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
30 jan 26, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—1,400 caisses sucre blanc, jaune et brun, reçues par le P. Soule. A vendre par TROISGROS & LAMPRE,
30 jan 26, Vieille Levée

TABAC—[illegible] Vuelta de Abajo, et [illegible] capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
30 jan 26, Vieille Levée.

AMIDON—15 barils, à vendre par TROISGROIS & LAMPRE,
30 jan 26, Vieille Levée.

TRUFFES—7 caisses truffes en boites et demi boites, à vendre par AUG. MOLIER,
30 jan—6 22, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—[illegible] paniers vin de champagne en bouteilles et demi bouteilles, des marques A. Payne et Sun & Eagle, ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
30 janv—6f Rue Vieille Levee, No 22.

VIN rouge en caisses—2,000 caisses vin rouge, qualité supérieure, ayant droit au drawback, à vendre par AUG. MOLIER,
30 janv—6f 22, Vieille Levee.

AGENCE GENERALE.
Exchange Place, maison désignée par les lettres A. B. C., entre Bienville et Douane.
ON DEMANDE à acheter de suite plusieurs NEGRES acclimatés. S'adresser à
E. EUDE, directeur de l'agence, ou à
A. BOURGEOIS BLESINE, courtier,
Exchange Place, au premier,
30 janv entre Bienville et Douane.

AGENCE GENERALE.
Exchange Place, maison désignée par les lettres A. B. C., entre Bienville et Douane.
AVIS AUX HABITANS.—Le 5 février 1849, il sera vendu à l'encan, aux Opelousas, paroisse St. Landry, à un et deux ans de termes, sans intérêt.
100 NEGRES de choix dans lesquels il y a charpentiers, forgerons, &c. Ces nègres seront vendus sur les lieux avec la garantie d'usage pour cet objet, deux STEAMBOATS...
Pour renseignements, s'adresser à
E. EUDE, directeur de l'agence, ou à
A. BOURGEOIS BLESINE, courtier,
Exchange Place, au premier,
29 janv entre Bienville et Douane.

AGENCE GENERALE
Exchange Place, maison désignée par les lettres A. B. C., entre Bienville et Douane.
A VENDRE.
UNE JOLIE RESIDENCE D'ETE, sur le bord de la mer, à la Baie St-Louis, à un mille et demi de l'Hôtel.
UN HOTEL et ses dépendances, aux Opelousas, y compris tout l'ameublement, cet hôtel, en parfaite exploitation, offre les chances d'avenir les plus avantageuses.
UNE BONNE TANNERIE et tout son matériel en parfait état, maison de maître, moulin à tan, magasin, &c., le tout situé à VILLE PLATE, paroisse St. Landry, dans le lieu le plus convenable à ce genre d'exploitation.
UNE TERRE DE 600 ARPENS, dont 80 arpens sont défrichés, sur le Bayou Bœuf, paroisse St Landry, à 23 milles de la ville des Opélousas.
UNE AUTRE TERRE de 400 arpens, à 36 milles de la ville des Opelousas, avec maison de maître, moulin à coton, cabanes à nègres, écuries, magasin à maïs, etc.
Ces deux propriétés sont situées dans les terres les plus hautes et les plus riches, et font face au Bayou Bœuf.
DEUX TERRAINS, encoignure EUTERPE et Baccus, 2de municipalité, mesurant ensemble 60 pieds face à la rue Bacchus, et 120 pieds sur la rue Euterpe, les banquettes et les remblais ont été faits.
S'adresser pour plus amples détails à
E. EUDE, directeur de l'agence, ou à
A. BOURGEOIS BLESINE, courtier,
Exchange Place, au premier,
22 janv entre Bienville et Douane.

Aux Voyageurs.
LES soussignés préviennent les personnes qui vont en voyage et notamment celles qui partent pour la Californie, qu'ils ont toujours en magasin un grand assortiment des conserves alimentaires de St-Louis telles que, pâtés de gibier, légumes, fruits, viandes froides, etc., qui, par leur bonne qualité et la modicité des prix offrent tous les avantages que l'on peut désirer pour un voyage de longue durée.
FERROS FRERES,
Enc. Royale et Du Maine.
NOTA.—Des caisses seront assorties selon le choix des acheteurs. 30 janv—3m

FEVES—100 sacs fèves, à vendre par AUGUSTIN & THIBAUT,
29 janv—6f 10, rue Conti.

VINS pour familles—60 barriques vin St Estèphe, 40 do Chateau-Margaux, 25 de Cantenac Medoc, 10 do Chateau Lafitte, 10 do Chateau Balac, à vendre par FERROS FRERES,
29 janv Enc. Royale et Du Maine.

VIN BLANC—60 tierçons Haut-Sauterne, à vendre par FERROS FRERES,
29 jan Enc. Royale et Du Maine.

MOUTARDE FRANCAISE—40 douzaines assorties, à vendre par FERROS FRERES,
29 janv Enc. Royale et Du Maine.

CHAMPAGNE—1,760 paniers des marques suivantes: Anges-Bleus-Ruinart père et fils, Cygne-Double-Couronne, Croissant, Navire, Rose, Ancre, Tour, Chanoine et Dagonet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
29 jan 17 et 19, St-Louis.

COUVERTURES—40 balles couvertures françaises, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
29 jan 17 et 19, rue St-Louis

VIN ROUGE—95 barriques des marques suivantes: Graves, Montferrand, Cambianne Latresne, Queyrie, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.,
29 janv 17 et 19, rue St-Louis.

Graines fraiches de jardinage,
Garanties de la récolte de 1848.
Les marchands de la campagne pourront s'approvisionner de graines fraîches, mises en paquets sur ordre, par douzaines, centaines et par mille papiers, proprement étiquetés à 50 cents la douzaine. Ces graines sont garanties d'être fraiches. W. DINN, Agent,
22 dec 19, rue Gravier.

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.
HART THOMAS & Co. informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:
De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.
Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/4 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus lorsqu'il y a des dames.
Billets à vendre au No 56, rue des Magasins
26 mars—1an

NOUVEAU SYSTEME DE VIDANGES A LA POMPE
AVEC [illegible] INODORES PORTATIVES.
THERAULLE, Entrepreneur,
Faubourg de la Bourse, No 9,
[illegible] St-Louis & Conti,
Et encoignure Camp et Poydras

CALIFORNIE.
MAISON DE COMMISSION A SAN-FRANCISCO.
LE soussigné partant le 7 février prochain pour cette destination, par la voie la plus prompte (via Chagres, Panama, et le Pacific Mail Steam Ship Company) a l'honneur d'informer ses amis, connaissances et le commerce en général, que sa résolution bien également à des engagements particuliers, est d'établir à San Francisco, une Maison de Commission, pour toutes affaires commerciales quelconques, soit consignations de marchandises et produits, ordres, retours, placements de fonds, &c, soit achat de lots de terre en ville ou ailleurs.
L'expérience des voyages et des affaires, fait que le soussigné sollicite respectueusement le patronage de toutes les personnes qui désireraient établir des relations avec ce pays, dans lequel il arrivera longtemps avant les consignations qui doivent ou qui pourraient lui être faites, ce qui le facilitera à mettre à profit cet intervalle à l'avantage de toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Pour les ordres, s'adresser avant son départ, au No. 54, rue de Chartres, et après à M. Alphonse Noël, No. 40, même rue, son correspondant, qui transmettra tous les renseignements qu'il recevra dans l'intérêt des expéditeurs.
Nlle-Orléans, 27 janvier 1849.
29janv—15f N. D. MOLLOT.
Références:
N. C. Hall, De Goer & Riffard,
J. W. Zacharie & Co, Lonon & Sylvestre,
North Brothers, Bordères & Co,
N. G. Hobbs. Ravelet & Feste.

Rue d'Orléans, No. 34.
UNE grande quantité de CITERNES à vendre, de toutes dimensions, avec tonneau bouge en chêne et citernes en chêne pour les distilleries.
26janv—15f ALLAIN.

AVIS est par le présent donné que je ne paierai, à dater de ce jour, aucune dette qui serait contractée en mon nom, à moins d'un écrit de moi.
25 jan—6 L. A. CALDWELL.

Librairie de Victor Hebert,
149, rue de Chartres.
ON se charge à cette librairie de faire venir tous les livres anciens et modernes, revues, pamphlets, journaux publiés, en France, moyennant une commission de [illegible] cent.
VOR. HEBERT, 149, rue de Chartres.
P. S. On trouvera des catalogues à la librairie.
24 jan

AU PUBLIC.
LE docteur PIUSSAN de retour en ville, dans l'intention de reprendre l'exercice de sa profession, a pris domicile rue Toulouse, No. 57, à côté de la Banque des Citoyens. 27 jan—15

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.
Le 26 janvier 1849.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. Un, passée à sa séance du 22 janvier 1849—Avis est par le présent donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au 5 février prochain, pour la construction d'un auvent au marché aux légumes, conformément aux spécifications déposées dans le bureau du voyer. Payable comptant.
27 jan A. D. CROSSMAN, Maire.

POMMES! POMMES!
A VENDRE—Un bateau de BONNES POMMES dans un chaland amarré en face du chemin de fer de Pontchartrain, troisième Municipalité. On les vendra à bon marché, par baril ou autrement. 27 jan—15

Graines de Jardinage, &c.
10 milliers pieds d'asperges de 3 ans, en bon ordre pour être plantés, venant d'arriver; aussi, un choix assortiment de graines à fleurs et à potager.
Les détaillants de la campagne seront servis à leur convenance. Les jardiniers des environs de la ville pourront obtenir des graines par livre, boisseau ou paquet.
Des caisses contenant toute variété de graines se vendront $2, 3, 4, 10 et 20 la caisse.
Des paquets contenant 20 variétés de belles fleurs, à $1.
Aussi—Des graines de quatre sortes d'herbes de pâturage. D. MAUPAY,
27 jan—a 35, rue du Camp, près Poydras.

BLE DE SARASIN—300 barils, caisses et sacs blé de Sarasin, frais, venant de débarquer; beurre de Goshen et de l'Ouest; vins de Malère, de Porto et de Xérès; whiskey de Monongahela et de Bourbon; 25 barils épices, girofles, cannelle et muscade; 100 sacs poivre et quatre épices, cirage Peruvienne; et caisses pâte à l'eau, en sacs et paquets, à vendre par E. J. HART & CO.,
27 janv 25, rue Tchoupitoulas.

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane, des marques suivantes:
Sevillana, Prensado, Nueva empresa, Monte Cristo, Bilbao, Palo Alto, El Jenny, Garantizada, Flor, Espitaria, Americana, Britannia, P. Gso, Dipo, Dama Blanca, United States, toujours en mains, et à vendre par LABORDE & NIQUES,
26 janv 31, rue Commune.

TABAC HACHE—Pour cigarettes, en magasin et à vendre par LABORDE & NIQUES,
26 jan 31, Commune.

CAPE VERT de la Havane—Première qualité, à vendre par LABORDE & NIQUES,
26 janv 31, Commune

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—20 caisses en déchargement de la barque Guinare, à vendre par R. G. HOBBS,
26 janv 12, rue de la Douane.

FRUITS A L'EAU DE VIE en barils, à vendre par gallons.
1 baril poires à l'eau de vie,
1 do pêches do
1 do prunes do
Par F. ROUMIEU,
26 jan 49, rue St-Louis.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
5 quarts de pipe eau-de-vie, Vieille de Cognac, Castillon (1825),
20 caisses absynthe suisse de la marque Veron & Lecoultre.
50 caisses absynthe suisse de la marque Dubied Pere & Fils.
LEOPOLD JEANNET
26 janv 22, rue St-Louis.

Vins de Champagne.
80 paniers vin de Champagne de MM B & S. Irroy de Mareuil sur Ay.
200 paniers vin de Champagne "Express Brand."
20 caisses vin de Champagne rouge "Montbelon,"
30 do do do "Cumières,"
A vendre par LEOPOLD JEANNET,
26 janv 22, rue St-Louis

SERRURES FRANCAISES—20 caisses serrures françaises, assortiment complet, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET,
26 janv 22, rue St-Louis

Couvertures françaises pour Nègres.
COUVERTURES—15 balles en débarquement du navire Cato, de Marseille, et ayant droit au drawback, à vendre par RAVELET & FESTE,
25janv 25, rue Chartres, au premier

STEARINE de premiere qualité, à vendre par LABORDE & NIQUES,
23 jan 31 Commune

Grand Bazar de Jouets de la rue de Chartres.
No. 84, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Conti.
J. E. LOBRE & Cie., propriétaires de cet établissement, ont l'honneur d'informer les Dames et les personnes qui, ayant quitté la ville à cause de la dernière épidémie, n'ont pu acheter leur assortiment de jouets et d'articles de fantaisie, que, afin de leur fournir l'occasion de le faire à leur retour, ils tiendront leur grand bazar de jouets ouvert jusqu'au 4 février prochain.
Leur magasin de mercerie est, comme de coutume, assorti d'articles de mercerie et de fantaisie de toute espèce. 20 jan

E. CLAUDE & REBOUTÉ, Miroitiers, Encoignure Orléans et Treme.
REPOLISSENT les vieilles glaces et les remettent à neufs, étamage, encadrements, dorures en tous genres et entreprennent tout ce qui concerne leur partie. Entrepôt de glaces françaises et de Belgique au plus juste prix. 10 janv—1an

Papiers à Lettres.
LE soussigné offre aux personnes qui feront achat de papiers chez lui, en prenant au moins une rame, de timbrer le papier à leurs initiales, sans augmentation de prix.
C. GODIN,
11janv No. 133, rue de Chartres

Bottes, Souliers et Brodequins—145 caisses en déchargement des navires Palmyra et Brander, à vendre par G. W. DUNBAR,
17janv 38, rue de la Douane

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—95 caisses en débarquement des navires John Cashier et Timoleon, à vendre par G. W. DUNBAR,
11jan 38, rue de la Douane.

BRODEQUINS RUSSET et chapeaux de laine—Un assortiment complet de qualité supérieure pour plantations, à vendre par FROST & Co,
22 jan 10 rue des Magasins

CHAPEAUX et Casquettes, en déchargement du navire St-Mary, et en magasin: 380 caisses chapeaux et casquettes de belle qualité et à vendre à bas prix par FROST & CO,
6 janv 10, rue des Magasins.

BRODEQUINS, Bottes, Souliers, en déchargement du navire Timoleon, et en magasin:
1100 caisses bottes, souliers et brodequins comprenant un assortiment de saison, à vendre par FROST & CO,
6janv 10, rue des Magasins.

SACS en pitre—30,000 sacs en balles et en paquets, à vendre par JOHN O. WOODRUFF & Co,
13 jan 93 et 95, rue des Magasins.

BEURRE DE GOSHEN—300 barillets—FROMAGE—250 caisses;
CORNICHONS en barils, demi barils et en caisses;
CONFITURES—300 caisses—BALAIS à manches peints.
WHISKEY—300 barils Monongahela, vieux Bourbon et whiskey de l'Ouest.
PAPIER—40 caisses papier à lettres et enveloppes assorties.
TABAC—1,000 paquets marques assorties.
CIGARES—1,000,000 marques assorties, à vendre par E. J. HART & CO,
13 jan 25 rue Tchoupitoulas

Magasin d'Habillements en gros et en détail.
THOMAS C. PAYAN & Co,
No 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée, à la Nouvelle-Orléans.
Manufacture de Crane, Payan & Co,
No 133, rue Market Newark, New Jersey,
ONT constamment en mains un grand et magnifique assortiment d'habillements fins et communs faits à la dernière mode, et préparés expressément pour ce marché par des ouvriers expérimentés. Ces marchandises ont toujours satisfait les acheteurs. 20 dec—V&C

AVIS.—Une personne créole de l'Etat de la Louisiane, ayant une longue expérience comme habitant et connaissant parfaitement la culture de la canne à sucre, et étant bon briquetier, charpentier, menuisier et capable de toutes sortes de constructions, maçon de maître, sucrerie ou toutes autres améliorations sur une habitation, avec ordre et principe, désire trouver de l'emploi. Pour plus amples informations s'adresser chez M. FRANCOIS LACROIX, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti. 17 jan—V&C15f

A VENDRE en débarquement du navire Cabot, 30 barriques vin rouge St-Julien Médoc et Chateau Margaux, Chateau Lafitte et Haut Sauterne.
34 demi barriques vin St Julien Médoc, Chateau Margaux, Chateau Lafitte et Haut Sauterne Nos. 1, 2 et 3, par NUMA LACOSTE,
8dec 167, rue Royale

AMUSEMENS.
THEATRE D'ORLEANS.
MARDI, 30 janvier 1849.
La troisième représentation de la seconde soirée de
MONTE CRISTO.
Drame en 5 actes, et 6 Tableaux, Par A. Dumas et A. Maquet
On commencera à 6 heures 1/2.
Au premier jour, débuts de M. et Mme Monplaisir.

SALLE ST-LOUIS.
Bals Masqués de Société.
LES souscripteurs aux Bals Masqués de Société, qui seront donnés à la Salle St Louis, sont priés d'envoyer leur liste d'invitation au bureau de la Salle de Bal le plus tôt possible, afin qu'elles soient présentées au comité d'invitation pour le premier Bal, qui aura lieu vendredi 2 février. 30 jan—3

SALLE DE BAL ST-LOUIS.
Bals des Pères de Famille.
LE sixième de ces Bals aura lieu le mercredi 31 du courant. Les souscripteurs qui ont fait application pour des billets d'invitation, voudront bien passer au bureau de la Salle de Bal, où ils les trouveront prêts à être délivrés. 30 jan—2

Vente de Steamers du Gouvernement.
DES propositions cachetées seront reçues par le major D. D. TOMPKINS, Quartier Maître de l'armée des Etats Unis, au No. 149, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans, jusqu'à 10 heures de la journée du 20 février 1849, pour l'achat des navires à vapeur ci-après désignés et appartenant aux Etats Unis. Ces propositions seront laissées à la discrétion du Quartier-Maître Général, savoir:
Le navire à vapeur ALABAMA, de 700 tonneaux, machine de la force de 300 chevaux, bouilloires neuves, reconstruit la saison dernière; il y a un appareil pour faire de l'eau potable, un condenseur de Hall, et porte trois mâts, avec voiles.
—Le navire à vapeur NEW-ORLEANS, de 750 tonneaux, en bon état et en armement complet; sa machine est de la force de 375 chevaux; il porte 2,500 barils et du charbon pour 25 jours.
—Le navire à vapeur FASHION, de 867 tonneaux, sa machine est de la force de 250 chevaux; sa coque est saine, et il reçoit une bouilloire de fer du Tennessee. Il porte 3000 barils et du charbon pour 15 jours. 26janv—15

Maison à louer.
Pour cause de départ.
UNE maison située dans la rue de la Paix, (Troisième Municipalité) est à louer. Un vaste jardin, beaucoup d'arbres à fruits.
A VENDRE pour la même cause, une griffonne, âgée de vingt trois ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. S'adresser rue de la Paix, No. 4, entre Casacalvo et Moreau. 24 jan—20

EN débarquement du navire Cato, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné:
100 barriques vin rouge, marque Bergasse,
100 paniers huile d'olives, marque Plagniol, en bouteilles de 24 onces.
24 janv—15f G. M. LUCAS, 30 Bienville

Graines fraîches de Jardinage et de Fleurs
Garanties de la récolte 1848.
LE soussigné vient de recevoir par le navire Palestine, de New York, un grand assortiment graines fraîches de jardinage, se composant d'un assortiment complet de graines convenables à la semence d'hiver et du printemps. Les commissionnaires, les marchands et les jardiniers peuvent être pourvus dans le plus bref délai et aux prix les plus bas de la ville.
S'adresser au No 19, rue Gravier. 23jan

A VENDRE A LA NOUVELLE PHARMACIE, ENCOIGNURE DAUPHINE ET DOUANE, les articles suivants, récemment importés d'Europe
Sirop de Boubée, capsules de Mothes,
Do de Lamouroux, do de Raquin,
Do de Brandt, pastilles de Vichy,
Magnésie de Henry, thés purgatifs,
Poudrières pour à extraire bandages, pessaires, clysopompes, seringues, etc. etc.
Le tout aux prix les plus réduits.
N. B. Le bureau du Dr. LANDREAUX est dans le même local. Ses heures de consultations sont définitivement de 9 1/2 à 11 heures du matin, les dimanches exceptés. 23 janv

A vendre.
UN CARRIOLET à quatre roues, avec les harnais, le tout neuf—et un joli et bon cheval de famille.
S'adresser à l'écurie de Dufau, rue Bourbon.
19 jan

CHARGEMENT à bord du navire Cato, arrivant de Marseille—100 barils amandes douces sans coque, 200 sacs amandes douces en coque, 12 barriques chapeaux huile d'olive Plagniol grande bouteilles, 200 paniers, 12 demi bouteilles chaque, huile d'olive Plagniol, 70 balles, 15,000 chaque bouchons pour bouteilles, régulières, fins, superfins, 150 paniers demi-bouteilles pour 22 et 24 onces, à vendre par P. CUSACHS,
23 jan enc. Condé et St Philippe

SACS EN PITRE—3000 balles de 2 1/2 boisseaux, à vendre par C. J. WHEELER, Courtier,
23 janv 5, Bank Place.

SEL DE LIVERPOOL—[illegible] sacs sel fin et 2,800 idem commun, à vendre au débarquement par C. J. WHEELER, Courtier,
23 janv 5, Bank Place.

SEL des Iles Turques—[illegible] sacs à vendre par C. J. WHEELER, Courtier,
27 jan 5, Bank Place.

CHAUX de Thomaston—2,500 barils chaux de Thomaston, en déchargement du brick Geo. L. Abott et de la goëlette Niagara, et à vendre par JOHN STROUD & Co
27 janv 146 rue Commune

BRIQUES à feu anglaises—100 m entrepôt et à vendre par JOHN STROUD & Co,
27 jan 146, rue Commune

BRIQUES à feu de Pittsburg—30 milliers en déchargement en face de la rue St-Joseph, à vendre par JOHN STROUD & Co,
27 jan 146 rue Commune

CIMENT—700 barils Rosendale et Newark, en magasin et à vendre par JOHN STROUD & Co
27 janv 146, rue Commune

PLATRE DE PARIS, pouvoir de marbre, terre à feu, crin à plâtrer, à vendre par JOHN STROUD & Co,
27 janv 146, Commune

VIN DE CHAMPAGNE.—200 paniers marque Natchez, en grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Cachalot du Havre, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
27 jan 34, Vieille Levée.

EAU de fleur d'oranger—200 caisses en déchargement du navire Cato de Marseille, et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
27 jan 34, rue de la Vieille-Levée.

VIN—1000 caisses vin Margaux, 60 barriques vin Pauillac, 30 demi barriques vin de famille St-Julien, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
27 janv 34, Vieille Levée.

EAU de vie—20 demi pipes J.J. Dupuy deux preuve—60 quarts do do do
30 do do do do
Dans les magasins de la douane à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
27 janv 34, rue Vieille-Levée

SUCRE Havane—300 caisses blanc et jaune, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
27 janv 34, Vieille Levée.

VIN de champagne—500 paniers des marques "Natchez," "Ducal Grape" et Lallemand. En grandes et demi bouteilles, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
27 janv 34, Vieille Levée.

AMANDES douces—1000 barils amandes douces sans coques, 200 balles amandes douces en coques, en débarquement du Cato, de Marseille, à vendre par P. CUSACHS,
25janv enc. Condé et St-Philippe

HUILE d'Olive—en débarquement du navire Cato, de Marseille—
600 paniers huile de James Plagniol, bouteilles de 24 onces; 300 paniers do do demi bouteille.
A vendre par P. CUSACHS,
25janv encoig. Condé et St Philippe.

BOUCHONS—En débarquement du navire Cato, de Marseille—70 balles de 15,000 chaque, bouchons à bouteilles, réguliers fins, superfins et extra fins, à vendre par P. CUSACHS,
25janv enc. Condé et St Philippe

BOUCHONS à dames-jeannes—20 balles de 1000 chaque, bouchons à dames-jeannes, en débarquement du Cato, de Marseille, à vendre par P. CUSACHS,
25janv enc. Condé et St-Philippe

VINS—250 barriques vin de Marseille, en déchargement du navire Cato, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
25jan 34, Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE en déchargement du navire Cato, de Marseille—1000 paniers huile de James Plagniol, en bouteilles de 24 onces.
1000 do do 24 demi bouteilles.
A vendre par J. F. BERCIER & Co,
25jan 34, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—2,000,000 en magasin comprenant un assortiment complet de toute qualité tels que: Imperiales, Regalias, Panetelas, Canones et Militares, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs. Aussi, cigarettes et tabac à chiquer, par J. M. CABALLERO,
23 jan 36, Vieille-Levée.

CIGARES principes—100,000 de la marque bien connue du *Tabacalero*, à vendre par J. M. CABALLERO,
23 janv 36, Vieille Levée.

GOMME COPALE—Un lot de belle gomme, à vendre par J. M. CABALLERO,
23 janv 36, Vieille Levee.

BOUTONS—1 caisse boutons en os pour pantalons et chemises, à vendre par E. J. HART & CO.,
23janv 25, rue Tchoupitoulas.

PARAPLUIES—6 caisses parapluies en soie, de 31 pouces, en consignation et à vendre par E. J. HART & CO.,
23 janv 25, rue Tchoupitoulas

QUININE—De la manufacture de Rosengarten & Denis, toujours en mains et à vendre par E. J. HART & CO.,
23 janv 25, rue Tchoupitoulas.

AUX HABITANTS SUCRIERS—Deux moulins verticaux, pour bœufs, de la dimension de 36 par 24 et 33 par 22, d'une construction appréciée, et en parfait ordre. J. Y. DE EGANA,
3 jan 67 rue Bienville

FABRIQUE DE CHAPEAUX FRANCAIS,
J. BENAZECH.
Inventeur d'un nouveau chapeau imperméable, rue Toulouse, 27.
OFFRE au Public des Chapeaux de toutes qualités, richement garnis et au dernier goût.
Il confectionne en 6 heures toute qualité de chapeau sur mesure, quel que soit le goût de l'acheteur.
J. BENAZECH,
6dec—3m 27. Toulouse.

Ayant droit au drawback.
COGNAC—20 1/4 pipes cognac de preuve de J. & J. Frone & Co,
Vin rouge—400 caisses St-Julien Médoc, venant d'arriver et à vendre par Fse DE FUENTES & CO.,
11 janv 96, rue Commune.

CHARBON Anthracite—100 tonneaux en débarquement sur la Levée, pour l'usage des familles, à vendre, en lots au choix des acheteurs, par J. W. STANTON & CO.,
8janv Encoignure Magasins et Lafayette.

Bureau de la Compagnie du Rail-Road Pontchartrain.
M F. B. LEBEAU, ayant égaré ou perdu le certificat No. 748 ayant soixante trois actions de la Compagnie du Rail-Road Pontchartrain—Avis est donné qu'il sera fait application au Bureau de la dite Compagnie, pour le renouvellement du dit certificat.
Nlle-Orléans, janvier 1849
[illegible] GUENNON,
29janv—30,20,10o,20f Secrétaire

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 1 janvier 1849.
LES Actionnaires de cette Institution sont informés que l'élection pour trois Directeurs de la Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
Par ordre M. MUSSON,
1jan—[illegible] Caissier.

BANQUE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
30 janvier 1849.
L'ELECTION annuelle des directeurs de cette banque aura lieu le lundi 5 février, de 9 heures à deux heures.
22 jan—[illegible] [illegible]D RELF, Caissier.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, janvier 1849.
UN dividende semestriel de [illegible] a été déclaré aujourd'hui par la Direction de cette Banque, payable aux actionnaires ou à leurs chargés de pouvoirs à dater de lundi 5 [illegible] prochain.
23jan [illegible], caissier.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nlle-Orléans, janvier 1849.
CONFORMEMENT à la deuxième section d'un acte de la Législature, approuvé le 8 avril 1847, intitulé "Acte à l'effet de garantir à l'abri des [illegible] qui pourraient [illegible] de l'Etat [illegible] en faveur des Banques [illegible], les actionnaires de cette institution sont notifiés qu'une assemblée aura lieu à la maison de banque, lundi 5 février prochain, de 9 heures A. à 2 P. M., à l'effet d'élire trois Directeurs pour l'année courante.
3janv—30 A. DEPHY, Président.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1849.
L'ELECTION annuelle pour les actionnaires des directeurs de cette institution aura lieu le 5 février prochain, à la maison de banque, de 10 A. M. à 2 P. M.
10 janv—c.t.j. FREDER. FEY, Caissier.

LE Dr. D. LAUREAU, médecin de la Faculté de Paris, nouvellement arrivé de la Guadeloupe, a établi son domicile encoignure Conti et Dauphine, Nouvelle-Orléans. 30 dec—4m

MONSIEUR le docteur BERNAL prévient ses amis et le public, qu'il a établi son domicile rue du Canal, No. 77.
On le trouvera tous les jours chez lui de 8 à 9 heures, M. 27dec—6f

Aux Planteurs Sucriers.
CHAUDIERES EN FONTE ET FER BATTU de toutes dimensions, en mains et à vendre par J. DE EGANA,
12jan 67, Bienville

Changement de domicile.
LE Dr J. U. LANDREAUX demeure en ce moment rue Conti, près Dauphine et Bourbon, en face de l'institution Boyer. 10 jan

Demande de Pensionnaire.
ON demande un monsieur qui désirerait prendre pension dans une maison française, bien située dans le carré de la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille. 6 jan—1a

Propriété de vivre à Lafayette.
A vendre à l'amiable.
50 lots de terre situés à Lafayette dans l'un des parties les plus désirables de cette ville, à vendre à des conditions raisonnables. S'adresser à P. E. LAYET,
23 janv [illegible] Bank Place.

VINS—15 barriques vin pour familles
1000 caisses vin Julien, au dessus de toute attente
400 caisses Haut-Tiers (très vieux)
100 do do Haut-[illegible]
A vendre par J. & J. TARDOS,
25janv 15, rue [illegible]

COGNAC—20 quarts de cognac Jean Luis, 1825.
50 pipes [illegible]
20 do [illegible]
A vendre par J. & J. TARDOS,
25 janv [illegible]

TABAC—500 balles [illegible] capes et tripes, à vendre par J. [illegible]
25janv [illegible]

CHANDELLES DE [illegible] mollets, marque [illegible]
24jv [illegible]

RESINE—[illegible] barils [illegible] Georgiana, [illegible]
24jv [illegible]

COTONS blancs—[illegible] D. coton écru,
45 caisses 1/4 cotons bleus, [illegible]
24jv [illegible]

Marchandises ayant [illegible]
REÇUES par le navire [illegible]:
10 caisses jaconats imprimés,
5 do do mouchoirs,
5 do do [illegible]
5 do schals en laine [illegible]
30 paires plaidies Britanniques [illegible]
5 do coutils blancs et [illegible]
24jv [illegible]

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES CHEZ FRANCAIS [illegible]
D. P. SCANLAN & Co, No [illegible]
AYANT un grand assortiment de marchandises d'hiver que [illegible] le chef de vendre et étant disposés à [illegible] marchandises toutes les saisons, [illegible] de la clientèle.
L'extrême bon marché ne peut manquer à faire tout le monde à faire compléter nous [illegible] jour'hui à 65 cents la yarde ce que nous [illegible] 80 cents. Les [illegible] vendre maintenant à 40 cents et toutes les marchandises dans la [illegible] proportion. D. P. SCANLAN
17 jan—[illegible] No 12, rue Chartres

AUX DAMES DE LA LOUISIANE
RUE ROYALE 57, ENTRE BIENVILLE ET DOUANE.
MLLES. FOURNIER, de Paris, déjà avantageusement connues en France pour la [illegible] des fleurs artificielles, viennent de se fixer à la Nouvelle-Orléans.
Elles arrivent de Paris avec un assortiment de coiffures de bal, bouquets de [illegible], de robes, garnitures de chapeaux, [illegible]
Mlles Fournier se feront un plaisir de montrer à leurs visiteuses les gravures de modes qu'elles reçoivent directement de Paris. 16 [illegible]

Mme THEODORE
De retour de Paris, a transféré son magasin rue du Canal, entre Carondelet et St Charles.
Les soins qu'elle a mis au nouveau choix de articles de fantaisie lui font espérer la continuation de sa clientelle distinguée. 16jan—[illegible]

MLLE ELIZABETH LOUISE BLANC prévient ses amis et connaissances, et le public en général, que si quelques personnes avaient à [illegible] d'affaires avec elle, elles peuvent s'adresser à Robert C. Cammack son neveu, demeurant Bourbon, entre Douane et Canal. 16 ja.

Champagne "Le Marquis."
LE soussigné agent de MM. De Massée & Loisson, de Pierry, France, propriétaires de ces vins célèbres, tiendra constamment en magasin un assortiment des différentes marques, qu'il offre vendre aux amateurs de vins fins et au commerce.
Maintenant en débarquement
167 paniers en bouteilles et demi bouteilles.
19 jan—[illegible] J. U. LAVILLEBEUVRE, 66 St-Charles, au premier.

Champagne! Champagne!
LE soussigné vient de recevoir par le navire Anna, du Havre, d'envoi de M. de Muller & Co, Reims,
100 paniers marque American Eagle
F. BONIS, 66, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane
29 déc

PEPIN,
Miroitier et Doreur sur bois,
RUE ROYALE, No 313,
ARRIVANT de Paris, avec un assortiment de papiers peints, dans les dessins les plus nouveaux; il étame et remet à neuf les vieilles glaces et redore les anciens cadres.
Encadremens dorés et en bois verni, le tout à des prix très modérés. 12 [illegible]

PARFUMERIE PARISIENNE.
L. BUSSY,
Fabrique de Parfumeries fines et de Savons de toilette.
Gros et détail au prix de Paris.
MAGASIN ET FABRIQUE:
122, Rue de Chartres, entre Conti et St Louis.
Reçu de la Pharmacie Raspail,
Alcool camphré et Eau Sédative au Camphre.
12 jan—

Marchandises pour le Marché-Mexicain
DE FOREST & CO., 90, rue de la Douane offrent en vente:
200 caisses indiennes américaine legère, chaque caisse contenant un assortiment varié et nouveau
50 caisses indiennes anglaises, ayant droit au drawback.
25 caisses mousseline imprimée on [illegible]
300 balles coton brut à draps (Mantas) de diverses marques.
200 caisses de 1/4 cotons blancs. [illegible]

Marchandises françaises de printemps.
LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Cachalot, du Havre, un assortiment choisi des articles suivans:
1 caisse chemises toiles blanches,
6 do jaconat imprimé nouveauté,
10 balles batiste d'Ecosse do
3 do foulards napolitains, façonnés et rayés, [illegible]
3 caisses barège, nouveauté imprimé [illegible]
2 do mousselines, organdis, Marquise [illegible]
1 do corsets sans couture, mérinos [illegible]
3 do jupes crinoline assorties.
1 do ombrelles nouveauté, assorties.
1 do velours noirs de [illegible] à 40 pouces.
6 balles toile du Nord [illegible] carreaux,
2 caisses mérinos [illegible] noir supérieurs,
6 balles cotonnade, [illegible] diverses.
6 caisses mérinos noir, chaîne coton.
1 do gants et mitaines [illegible]
1 do do de fil d'Ecosse.
1 do peignes, buffles assortis.
1 do bretelles à tête.
1 do [illegible] à écrire et à coudre.
4 do parfumeries et essences Monpelas.
Toutes ces marchandises ont droit au drawback et seront vendues à des prix très bas pour [illegible] en bon papier.
Nous offrons en vente sur échantillons [illegible] en magasin en route à bord du navire Pie IX, [illegible] Des d'Orléans, [illegible] Allemand [illegible].
RAVELET & FESTE,
[illegible] 25, rue Chartres, au premier

[illegible] pour le [illegible]
[illegible] No. 123, rue Royale, [illegible]
[illegible]
J. J. JANDIN,
[illegible] No. 73, rue [illegible]

TABAC—[illegible] balles "Vuelta Abajo" en bouilles, [illegible] à vendre par [illegible]
[illegible] GOMA & Co, 3, Front Levée.